RCS : ROANNE
Code greffe : 4201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ROANNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 00478
Numéro SIREN : 904 125 374
Nom ou dénomination : ABED RHIZOME

Ce dépôt a été enregistré le 05/02/2024 sous le numéro de dépôt 327

2033A - Bilan simplifié

(1) **BILAN SIMPLIFIÉ** — DGFiP N° 2033-A 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU ABED RHIZOME — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 17 Boulevard Jean Baptiste Clément 42300 ROANNE

Numéro SIRET* 90412537400010

Durée de l'exercice en nombre de mois* 15 — Durée de l'exercice précédent*

Exercice N clos le 31/12/2022

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	012		
		Autres*	014	2 148	016 523	1 624
	Immobilisations corporelles*		028		030	
	Immobilisations financières* (1)		040	2 800	042	2 800
		Total I (5)	044	4 948	048 523	4 424
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052	
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070	
		Autres* (3)	072	60 000	074	60 000
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	2 580	086	2 580
	Charges constatées d'avance *		092		094	
		Total II	096	62 580	098	62 580
		Total général (I + II)	110	67 528	112 523	67 004

PASSIF

			Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	1
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	
	Report à nouveau	134	
	Résultat de l'exercice	136	(19 400)
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	(19 399)
Provisions pour risques et charges	Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	1 200
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 84 748)	172	85 203
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	86 403
	Total général (I + II + III)	180	67 004

RENVOIS						
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	4 948
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	60 000		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Cegid Group

2033B - Compte de résultat simplifié de l'exercice (en liste)

(2) COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) DGFiP N° 2033-B 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : SASU ABED RHIZOME — Néant ☐ * — Exercice N clos le 31/12/2022

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export	209	210	
	Production vendue biens	et livraisons	215	214	
	Production vendue services*	intracommunautaires	217	218	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée*			224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	
	Autres produits			230	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234	
	Variation de stocks (marchandises)*			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*			240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : – mobilier : ..... – immobilier : .....)			242	1 420
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	244	
	Rémunérations du personnel*			250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	
	Dotations aux amortissements*			254	523
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges — dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259	262	
	Autres charges — dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260		
	Total des charges d'exploitation (II)			264	1 944
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)				270	(1 944)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	615
	Produits exceptionnels (IV)			290	
	Charges financières (V)			294	1 071
	Charges exceptionnelles — dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347	300	17 000
	Charges exceptionnelles — dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) (VI)		348		
	Impôts sur les bénéfices* (VII)			306	
2 – BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)				310	(19 400)

B - RÉSULTAT FISCAL

	Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2	312	314	19 400
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*	316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318		
	Provisions non déductibles*	322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)	324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 ; Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC 248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D) 249)	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997	
	Entreprises nouvelles (44. *sexies*) 986 ; ZFU (44. *octies* A) 987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. *septies*) 981 ; JEI (44. *sexies* A) 989			
	ZRD (44. *terdecies*) 127 ; ZRR (44.*quindecies*) 138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (*art 44 duodecies*) 991 ; Investissements outre-mer 344			
	ZFANG (*44 quaterdecies*) 345 ; Zone de développement prioritaire (44.*sepdecies*) 993			
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 *sexdecies*) 992			
Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit 346 ; Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C) 647		350	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) 655 ; Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D) 648			
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A) 643 ; Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F) 990			
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B) 645 ; Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G) 649			
	Déduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E) 641			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	354	19 400
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :	356		
	Déficits antérieurs reportables :* ..... dont imputés sur le résultat :		360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	372	19 400

Cegid Group

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU ABED RHIZOME

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 67 004 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 19 401 euros.

L'exercice a une durée de 15 mois, recouvrant la période du 12/10/2021 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/04/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Autres éléments significatifs

Depuis mi-mars 2020, la crise sanitaire liée au coronavirus est survenue dans notre pays.
La situation, en France et de manière plus générale en Europe et dans le monde, reste incertaine. Cette crise a eu des impacts sur notre activité à compter de cette date, traduits dans les présents comptes annuels. Des impacts auront également lieux sur les comptes de l'exercice prochain, mais à ce stade, il est difficile d'en mesurer les incidences exactes.
Nous avons pris toutes les mesures qui nous paraissaient souhaitables pour en limiter les effets et préserver au mieux, tant notre chiffre d'affaires, que notre trésorerie.
Etant difficile de mesurer les incidences de cette crise à plus long terme, les présents comptes annuels ont été arrêtés sans aucun ajustement lié aux conséquences futures de cet évènement significatif, autre que l'incidence que nous avons constaté sur notre activité.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles		2 148		2 148
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières		2 800		2 800
Total		**4 948**		**4 948**
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles		524		524
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total		**524**		**524**
ACTIF NET				**4 424**

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	2 148		2 800	4 948
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	**2 148**		**2 800**	**4 948**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution	1 624	50,00
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total	**1 624**	

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 60 000 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	60 000	60 000	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	**60 000**	**60 000**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1,00 euros décomposé en 1 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice		
Titres émis pendant l'exercice	1	1,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1	1,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 86 404 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 200	1 200		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	85 204	85 204		
Produits constatés d'avance				
Total	**86 404**	**86 404**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	85 204			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 2 600 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	1 200
Associés - intérêts courus	456
Total	**1 656**

ABED RHIZOME
Société par actions simplifiée
au capital de 1 euros
Siège social : 17 Boulevard Jean Baptiste Clément,, 42300 ROANNE
904125374 RCS ROANNE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 24 MAI 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2022

L'associé unique décide d'affecter **la perte** de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à **-19 400,62 euros** de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	**-19 400,62 euros**
Au compte "**report à nouveau**"	**-19 400,62 euros**
S'élevant ainsi à **-19 400,62 euros**	

L'associé unique constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. Il devra, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société, dans le délai de quatre mois à compter de la date de la présente décision.

L'associé unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Certifié conforme
Le Président

